



Note — 18 juin 2021

À la veille de nouveaux conflits sociaux ? Un renforcement des inégalités socio-spatiales à surveiller de près

par Chloë Voisin-Bormuth, directrice des études et de la recherche, La Fabrique de la Cité

Un bref regard historique depuis la grande peste de Londres en 1165 jusqu'à la grippe espagnole de 1918 montre que les grandes épidémies ont été suivies d'une hausse criante des inégalités. La pandémie de COVID-19 ne fait pas exception : les inégalités face à la maladie se doublent d'inégalités socio-économiques croissantes conduisant, pour la première fois depuis 1998, à une augmentation du taux de pauvreté dans le monde. Julien Damon parle à ce propos « d'optimisme douché ». Un bref retour sur l'histoire doit également nous rappeler à ne pas minorer l'importance de ces inégalités, même en cas de reprise économique forte : non seulement, celles-ci ont tendance à perdurer si des mesures ne sont pas prises pour les combattre, mais aussi elles fragilisent le corps social et sa capacité de résilience, telle une gangrène, en nourrissant rancœurs et ressentiments de façon durable.

Cet article est le premier d'une série tirée des réflexions menées par le Comité d'Orientation de La Fabrique de la Cité sur les transformations induites par la pandémie de COVID-19 sur les systèmes d'acteurs et sur les modes de concevoir et de construire les villes.

Sommaire

<u>Des inégalités de santé préexistantes à la COVID-19 se sont creusées sous l'effet de la crise sanitaire</u>	3
<u>Des inégalités socio-économiques accentuées : « un optimisme douché » (Julien Damon)</u>	4
Accroissement de la pauvreté : un retour aux chiffres de 2017	4
Un appauvrissement sélectif	5
<u>Des tensions sociales à prévenir</u>	5
Une cohésion sociale mise à mal par des mesures de distanciation physique qui perdurent sur le temps long	5
Vers de nouveaux conflits sociaux ?	6
<u>À propos de La Fabrique de la Cité</u>	8
<u>À propos de l'auteur</u>	8

En avril dernier se réunissait le comité d'orientation de La Fabrique de la Cité pour analyser les transformations induites par la pandémie de COVID-19 sur les systèmes d'acteurs et sur les modes de concevoir et de construire les villes. Quatre enjeux principaux ont été plus particulièrement mis en lumière : le risque représenté par le creusement des inégalités socio-spatiales, l'apparition de nouvelles controverses esthétiques qui révèlent l'exigence de nouveaux standards pour la qualité urbaine, les nouveaux équilibres territoriaux qui se mettent en place en réaction au besoin de proximité qui s'est affirmé durant la crise sanitaire et enfin le retour d'une vision de long terme et sa difficile articulation avec l'action de court et moyen terme.

Les réflexions portées par le comité d'orientation sont développées au sein d'une série de quatre articles. Le premier de cette série analyse les tendances à l'accroissement des inégalités socio-spatiales et en interroge les conséquences à moyen et long termes dans une perspective de résilience : les différents chocs (sociaux, économiques, spatiaux...) dus à la crise sanitaire liée à la COVID-19 contre laquelle le moyen le plus efficace a longtemps été la distanciation physique et les gestes barrière, ont profondément fragilisé la cohésion du corps social. Un bref regard sur l'histoire doit avertir sur le fait que la reprise économique, même forte, suffit rarement à éteindre les rancoeurs et le sentiment d'injustice et inciter à penser des mécanismes de prise en compte du ressentiment pour parvenir à fonder une nouvelle dynamique de progrès partagé.

Des inégalités de santé préexistantes à la COVID-19 se sont creusées sous l'effet de la crise sanitaire

Avec la pandémie, les inégalités de santé préexistantes se sont creusées, entraînant également un accroissement des inégalités socio-spatiales. Les groupes sociaux défavorisés, discriminés, soumis à la pauvreté et aux conditions de travail les plus défavorables ont subi les taux de décès les plus élevés. En Angleterre et au Pays-de-Galles par exemple, le nombre de morts à la suite d'une infection à la COVID-19 est deux fois plus important dans les quartiers les plus pauvres, tandis que les minorités ethniques représentent 34% des malades développant des formes graves de la COVID-19, mais seulement 14% de la population totale¹. En France, la surmortalité constatée entre mars et avril 2020 a été la plus forte en Seine-Saint-Denis, le département Français le plus pauvre, et a touché en premier lieu les personnes âgées et celles nées à l'étranger (+114% de décès pour les personnes nées en Afrique hors Maghreb, +91% pour celles nées en Asie, +54% pour celles nées au Maghreb, +22% pour celles nées en France)².

Comment expliquer ces inégalités face à la COVID-19 ? D'une part, les minorités et les groupes sociaux les plus défavorisés sont ceux qui sont également le plus touchés par un autre facteur de comorbidité (obésité, diabète, asthme, hypertension, cancers...) : par exemple en France, la part des habitants pris en charge pour une pathologie aggravante est supérieure dans les communes défavorisées (16%) à celle dans les communes favorisées (13%) et la prévalence du diabète est marquée par un

¹ Center for Global Health Inequalities Research (2020) The COVID-19 pandemic and health inequalities : we are not all in it together, https://eurohealthnet.eu/sites/eurohealthnet.eu/files/CHAIN_infographic%20_covid19_and_inequalities_final.pdf?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=cons

truire_un_monde_plus_juste_et_en_meilleure_sante&utm_term=2021-04-09

² INSEE (2020) France, portrait social – Édition 2020. Insee Références, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4928952>

gradient social marqué³ ; **d'autre part, ces groupes sont davantage exposés au virus**, à la fois parce qu'ils ont souvent dû continuer à se rendre sur leur lieu de travail, même pendant le confinement et parce que leurs conditions de logement rendent difficile, voire impossible l'isolement ou le télétravail (quand celui-ci est permis) : pendant le premier confinement, 33% seulement des cadres n'ont pas pu se confiner, quand ce fut le cas de 75% des employés et de 96% des ouvriers. Une étude de la DREES montre que les premiers à avoir été touchés par la COVID-19 furent les habitants les fragiles, habitant en zone périurbaine et contraint de prendre les transports en commun, sans possibilité de télétravail⁴. Julien Damon évoque à cet égard le cas des personnes sans-abris, dont la question du confinement a été une des plus délicates à traiter, notamment pour les sans-abris isolés dans la rue, alors même que du fait de leurs conditions de vie, ils auraient pu constituer une des populations les plus contaminées et les plus contaminantes. **Enfin, les minorités et les groupes sociaux les plus défavorisés souffrent d'un moindre accès à l'offre de soins et ont davantage renoncé à des soins en dépit de leur besoin** en raison d'une baisse de revenus ou d'une augmentation des dépenses : l'étude de l'Assurance maladie et de l'Odénore sur l'accès aux soins pendant le confinement⁵ montre que les patients les plus vulnérables ont davantage renoncé à un soin que les autres avec 67% des personnes sans emploi ont renoncé à réaliser un soin, 70% de familles monoparentales et 72% de personnes avec une invalidité.

³https://www.epsilon.insee.fr/jspui/bitstream/1/131647/1/dossiers_62.pdf

⁴ DREES (2020) Les inégalités sociales face à l'épidémie de COVID-19. Etat des lieux et perspectives. Dossier de la DREES n° 62

⁵ Revil, Hélène *et alii* (2020) Renoncer à se soigner pendant le confinement. Premiers résultats de l'enquête Assurance Maladie/Odénore, http://www.dros-paca.org/fileadmin/DROS_PACA/Bandeau_Flash/premiers_resultats_de_l'enquete_du_brs_covid_-_decembre_2020_-_vd_1.pdf

Des inégalités socio-économiques accentuées : « un optimisme douché » (Julien Damon)

Ces inégalités face à la maladie se sont doublées d'inégalités fortes face aux conséquences socio-économiques de la pandémie. En effet, en raison des confinements successifs et des restrictions de mobilité des personnes, l'économie mondiale a subi un net recul aggravant la fragilité économique de certains, faisant tomber dans la pauvreté d'autres.

Accroissement de la pauvreté : un retour aux chiffres de 2017

Alors qu'entre 1999 et 2019, les efforts poursuivis avaient permis de faire sortir un milliard de personnes de l'extrême pauvreté⁶, la Banque Mondiale⁷ prévoit qu'en 2020 la pauvreté⁸ aura augmenté pour la première fois depuis 1998. Selon les deux scénarios établis, un scénario optimiste avec une contraction du Produit Intérieur Brut de 5% et un scénario pessimiste avec une contraction de 8%, la pauvreté devrait augmenter en 2020 de 1,2% à 1,5%, et en 2021 de 1,4% à 1,9% en 2020, faisant tomber entre 88 et 115 millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté. Très concrètement, l'impact de la COVID-19 fait revenir trois ans en arrière, avec des chiffres de pauvreté proches de ceux de 2017. **Julien**

⁶ Damon, Julien (2019) Pauvreté dans le monde, où en est-on ? Institut Montaigne, <https://www.institutmontaigne.org/blog/en-chiffres-pauvrete-dans-le-monde-pauvrete-en-france>

⁷ World Bank (2021) Poverty and Shared Prosperity 2020 : Reversing Reversals of Fortune, <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34496/9781464816024.pdf>

⁸ Le seuil international de pauvreté est fixé à 1,9\$ par jour en parité de pouvoir d'achat (PPA) depuis 2014

Damon parle ainsi « *d'une fin d'une période heureuse de baisse de la pauvreté* » et d'un « *d'optimisme douché* » par la pandémie. Pour l'année 2020, il est estimé qu'un million supplémentaire s'est ajouté en 2020 aux 9,3 millions de pauvres vivant en France avant la crise liée au coronavirus⁹. La crise liée à la COVID-19 présente cette caractéristique qu'elle marque la création d'une nouvelle catégorie de pauvres : entre décembre 2019 et juin 2020, la Caisse Nationale des Allocations Familiales a enregistré plus de nouveaux 100 000 foyers demandant le RSA qui n'en avaient jusque-là jamais bénéficié, tandis que 45% des personnes ayant eu recours au Secours Populaire pendant le confinement ne l'avaient auparavant jamais fait.

Un appauvrissement sélectif

De fait, la crise n'a touché de façon égale ni les personnes, ni les secteurs économiques ni les territoires. Fiona Lazaar, présidente du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, remarque en effet que **la crise a contribué à accroître fortement les inégalités entre les plus pauvres et les plus aisés, relativement protégés pendant la crise** : « *si on regarde les chiffres des données bancaires, les taux d'endettement des personnes les plus aisées ont diminué tandis que les taux d'endettement des personnes les plus fragiles ont augmenté* ». L'étude des données de comptes bancaires faites par l'INSEE montre que la baisse de la consommation, marquée sur l'année 2020, aura certes contribué à une augmentation du patrimoine financier brut des ménages, tous groupes confondus. Toutefois quand les 25% des ménages les plus aisés ont épargné un

peu plus de 10 000 euros, cette épargne ne monte qu'à 218 euros pour les 25% des ménages les plus pauvres¹⁰.

Les migrants, les femmes et les jeunes font notamment partie des groupes les plus fragilisés. Julien Damon remarque par ailleurs que si à l'échelle mondiale, la pauvreté se concentre dans les zones rurales, les personnes devenues pauvres à la suite de la crise liée au coronavirus se concentrent plutôt dans les espaces urbains : des pans entiers de l'économie formelle, dépendants des circuits de l'économie globalisée, se sont mis à l'arrêt, de même qu'une partie de l'économie informelle, souffrant des restrictions liées au confinement et au ralentissement économique. Arjan Van Timmeren montre que la situation aux Pays-Bas est similaire : les zones urbaines ont connu une plus grosse contraction des activités économiques (à Amsterdam par exemple, une contraction de l'ordre de 19 à 21%) que dans les régions industrielles (une contraction de l'ordre de 10%).

Des tensions sociales à prévenir

Une cohésion sociale mise à mal par des mesures de distanciation physique qui perdurent sur le temps long

Dès le premier confinement au printemps 2020, nous notons le caractère profondément désorganisateur pour nos relations sociales des mesures de distanciation physiques prises pour lutter contre la propagation du coronavirus : « *Le confinement est double¹¹ : d'une part, il limite*

⁹ <https://unric.org/fr/en-europe-la-pauvrete-et-la-faim-augmentent/>

¹⁰ INSEE (2021) Note de conjoncture Mars 2021, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/5232077/ndc-mars-2021.pdf>

¹¹ Extrait du discours d'Emmanuel Macron du 16 mars mettant en place le confinement en France « *j'ai décidé de renforcer*

encore les mesures pour réduire nos déplacements et nos contacts au strict nécessaire. Dès demain midi et pour quinze jours au moins, nos déplacements seront très fortement réduits. Cela signifie que les regroupements extérieurs, les réunions familiales ou amicales ne seront plus permises. Se promener, retrouver ses amis dans le parc, dans la rue, ne sera plus possible. Il s'agit de limiter au maximum ses contacts au-delà du foyer. Partout sur le territoire français, en métropole comme outre-mer, seuls doivent demeurer les trajets

brutalement le droit d'accéder à l'espace public dont la caractéristique est pourtant d'être libre d'accès¹² ; d'autre part, il limite dans l'espace public tout regroupement autre que ceux exigés par la pratique professionnelle qui ne peut être faite en télétravail et ceux de personnes résidant au sein d'un même foyer (dans la limite d'une heure par jour pour la France). Cette dernière limitation, qui vise notamment tous les regroupements amicaux et familiaux hors d'un même foyer, va à l'encontre du besoin de se rassembler, avec ses proches bien sûr, mais pas seulement, généralement ressenti en cas de danger. Derrière ce besoin de se rassembler se trouve le besoin d'affirmer notre appartenance à l'espèce humaine : le besoin de se sentir appartenir à une communauté qui ne s'effondre pas face à l'adversité, notamment par le regroupement dans des espaces publics autour de codes et symboles communs, et donc celui de se rassurer ; le besoin de se fédérer pour s'entraider, celui de se consoler après la perte d'un être cher enfin. Dans ce contexte épidémique particulier, prendre soin des autres, c'est les éviter¹³ ». Dans la plupart des pays, les mesures de restriction ont été conservées de longs mois, avec des périodes d'assouplissement plus ou moins longues en fonction de l'évolution de l'épidémie et de l'avancée de la vaccination. Plusieurs études portant sur la santé mentale ont montré combien l'impact des restrictions a été important : Arjan van Timmeren

nécessaires. Nécessaire pour faire ses courses avec de la discipline et en mettant les distances d'au moins un mètre, en ne serrant pas la main, en n'embrassant pas. Les trajets nécessaires pour se soigner, évidemment. Les trajets nécessaires pour aller travailler quand le travail à distance n'est pas possible et les trajets nécessaires pour faire un peu d'activité physique mais sans retrouver, là encore, des amis ou des proches. »

¹² Ce papier n'a pas pour objet de discuter l'ouverture effective de l'espace public à tous, sans discrimination d'origine, de genre, de religion etc.

indique qu'aux Pays-Bas, le sentiment de solitude a cru pour atteindre 26% de la population, avec une surreprésentation des adolescents et jeunes adultes (16-29 ans). L'étude Covadapt signale qu'en octobre 2020, 26% des répondants Français se déclaraient en état d'épuisement mentale et morale (pour 17% en juin 2020), 69% fatigués mentalement et 64% fatigués moralement, tandis que certaines études canadiennes montrent que l'isolement a tendance à faire croître la colère et l'irritabilité¹⁴. Covadapt est particulièrement intéressante en ce qu'elle cherche à saisir les raisons de la dégradation physio-psychologique. Fait significatif, moins que sur la situation sanitaire, les répondants insistent sur la communication estimée défaillante concernant la crise et les mesures prises. **Cette « crise de la communication » contribue à entretenir un sentiment de défiance, la montée du repli sur soi et des phénomènes de rejet¹⁵ et, sur le temps long, met à mal les mécanismes de solidarité et entretient les phénomènes de rancœur dans lesquels un bouc émissaire est cherché.**

Vers de nouveaux conflits sociaux ?

La crise liée à la COVID-19 a conduit à une triple déstabilisation, économique, sociale et communautaire, faisant apparaître des lignes de faille auxquelles il faut veiller

¹³ Voisin-Bormuth, Chloë (2020) Derrière les mots : espace public, La Fabrique de la Cité, <https://www.lafabriquedelacite.com/publications/une-rue-nommee-desir/>

¹⁴ <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/covid/3016-resilience-cohesion-sociale-sante-mentale-covid19.pdf>

¹⁵ Etude Covadapt (2020) Rapport intermédiaire Octobre 2020, https://adaptation-institute.com/wp-content/uploads/2020/11/Adaptation-Covadapt-analyse_01.11.2020.pdf

pour éviter l'émergence de conflits sociaux, comme le souligne Robert Hermann : « personne n'évoque le fait que des mouvements sociaux peuvent intervenir, alors qu'on pourrait bientôt voir des formes d'implosion importante au sein de nos sociétés ». Deux lignes de faille principales ont particulièrement été mises en lumière : la première entre ceux qui ont directement pâti de la crise et ceux qui en ont été relativement protégés, et cela alors qu'ils faisaient déjà partie des populations les plus favorisées et protégées ; la seconde entre les générations. Alors que première ligne de faille est déjà ancienne, celle opposant les générations, d'aucuns ont pu parler de « *choc générationnel* » (Bruno Falissard), sans être nouvelle, s'est affirmée en catalysant deux rancœurs différentes. **La première, directement liée à la crise sanitaire, est nourrie par le sentiment des jeunes d'avoir été sacrifiés pour protéger les plus âgés¹⁶,** et par la conviction que leurs chances se trouvent aujourd'hui grevées par le poids de la dette publique qu'il leur faudra porter. **La seconde est liée à la crise climatique et est nourrie par la conviction d'hériter d'un système économique et social responsable de la hausse des émissions de gaz à effet de serre et de la perte de biodiversité et d'être empêché d'agir en dépit de l'urgence en restant tenu à l'écart par une génération plus prête à protéger ses positions acquises qu'à transformer en profondeur les modes de faire.**

Ces lignes de faille sont autant de « points d'alerte à ne pas sous-estimer » insiste Robert Herrmann en référence au mouvement des gilets jaunes qui n'a pas

suffisamment été anticipé. Comment enrayer l'approfondissement de telles rancœurs et redonner un nouveau souffle à l'idée de société et de vivre-ensemble ? Quand le démographe Emmanuel Todd propose un « *deal* » intergénérationnel, permettant à la fois de protéger les plus vulnérables le temps de la crise sanitaire et d'aider ceux qui ont participé à cet effort une fois la crise terminée en les remboursant et en leur facilitant l'entrée dans le monde du travail¹⁷, **Sandra Lagumina invite à réinventer une logique de progrès et de bien collectif à laquelle en particulier les jeunes doivent être pleinement intégrés.**

La crise liée au coronavirus interroge la résilience de nos sociétés contemporaines en fragilisant le lien social qui se nourrit de la proximité et de la confrontation à l'autre. Derrière les chiffres objectivant la crise économique et sociale actuelle et à venir et permettant de cibler les publics prioritaires pour les aides, il ne faut pas négliger les signaux faibles des rancœurs qui peuvent jouer un rôle profondément délétère, telle une gangrène empêchant la société de se reconstruire en partageant un projet commun.

¹⁶ L'âge moyen des personnes décédées des suites de la COVID-19 est de 85 ans et 93% des morts ont plus de 65 ans

¹⁷ <https://www.marianne.net/societe/sante/emmanuel-todd-il-faut-une-negociation-intergenerationnelle-qui-rembourse-les-jeunes-pour-leur-sacrifice>

À propos de La Fabrique de la Cité

La Fabrique de la Cité est un think tank dédié à la prospective et aux innovations urbaines.

Dans une démarche interdisciplinaire, des acteurs de la ville, français et internationaux, se rencontrent pour réfléchir aux bonnes pratiques du développement urbain et pour proposer de nouvelles manières de construire et reconstruire les villes. Mobilité, aménagement urbain et bâti, énergie, révolution numérique, nouveaux usages sont les cinq axes qui structurent nos travaux. Créée par le groupe VINCI, son mécène, en 2010, La Fabrique de la Cité est un fonds de dotation, dédié de ce fait à la réalisation d'une mission d'intérêt général. L'ensemble de ses travaux est public et disponible sur son site et son compte Twitter.

 <https://www.lafabriquedelacite.com>

 twitter.com/fabriquelacite

À propos de l'auteur



Ancienne élève de l'École Normale Supérieure, docteur en géographie, urbanisme et sociologie, Chloë Voisin-Bormuth est la directrice de la recherche de La Fabrique de la Cité. Elle co-pilote, pour La Fabrique de la Cité et avec La Fondation Palladio, l'Université de la Ville de Demain.

Contact : chloe.voisin-bormuth@lafabriquedelacite.com